



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

MAIRIE de VILLEFRANCHE-de-CONFLENT

Villefranche de Conflent le 11 DEC. 2020



**Monsieur le Président
Comité Technique Paritaire
Centre de Gestion
De la Fonction Publique Territoriale
35 boulevard Saint Assisclé
Centre del Mon
BP901
66020 PERPIGNAN CEDEX**

Objet : Suppression d'un poste adjoint technique 30/35^{ème}
Création d'un poste adjoint technique 35/35^{ème}

Monsieur le Président,

Nous sollicitons le Comité Technique Paritaire pour l'informer qu'en accord avec Monsieur Jean Pierre EYROLLE, adjoint technique principal 2eme classe, titulaire TNC, nous souhaitons augmenter son temps de travail de 30 heures à 35 heures.

Nous vous joignons pour information une copie de la lettre d'accord de l'agent concerné.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Maire,
Patrick LECROQ



1, place de l'Eglise
66500 VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT
☎ 04 68 96 10 78 - 📠 04 68 96 23 93
Courriel : secretariatmairie@villefranche66.fr
www.villefranchedeconflent.fr



**Réseau
des sites majeurs
Wauban**





OK

Centre de
15 DEC. 2020
COURRIER
ARRIVÉ

COPIE

LE 8 Décembre 2020

MR le Maire

Mairie de Villefranche De Conflent 66500

Monsieur le Maire,

Suite à la proposition qui m'est faite ce jour concernant la modification de mon contrat actuel de 30h à 35h hebdomadaire.

Je viens par ce courrier vous confirmer mon entière adhésion à cette évolution, espérée depuis de nombreuses années de service.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire l'expression de mes sincères remerciements